



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 25 octobre 2018, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

-Prévoyance complémentaire du personnel territorial,
-Résiliation du contrat prévoyance collective "Mutuelle Nationale Territoriale Maintien de salaire",
-Recrutement d'agents contractuels pour les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement des fonctionnaires et des contractuels,
-Médiathèque: convention de stage,
-Assurance de la station service,
-Questions diverses.

Fait à Bourth, le 18 octobre 2018

Le Maire